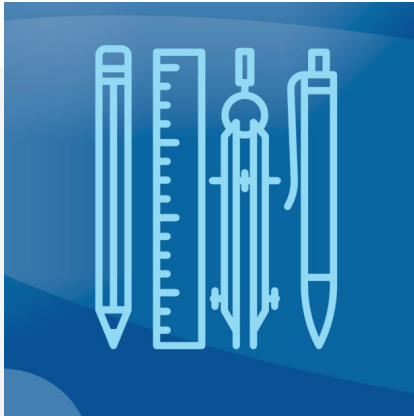


# Chef de projet

## Le p'tit mémo expert « métier »



### Forme

Comme son nom l'indique, le Chef de projet va encadrer les intervenants dans la concrétisation du projet.  
Ce n'est donc pas une activité indépendante mais salariée en interne, de l'entreprise.

### Problématique

Il sera possible toutefois d'exercer cette activité sous la forme d'une société qui fera alors intervenir des salariés et des travailleurs indépendants.

Dans ce cas, l'entrepreneur devra vérifier de la bonne application des lois en matière de travail avec les freelances (mda/agessa) et/ou de l'emploi des salariés.

En tant que prestataire pour ses clients il veillera à la bonne exécution de ses commandes.

### Le + de Com'Com

C'est une activité qui pour être optimale, devra obéir à des procédures internes, de la comptabilité analytique, de la gestion des temps.

L'utilisation importante de freelances devra permettre de porter ses efforts sur la présomption de salariat en ce domaine.

### Compléments d'informations

[Free-Lance, Maison des Artistes, Agessa](#)  
[Communication, marketing, publicité](#)



#### Fiches Expert

- [Être libéral : quelles sont mes obligations ?](#)
- [Liste des professions libérales et de leurs caisses de retraite](#)
- [A quoi servent les organismes de gestion agréés ?](#)
- [Artistes-auteurs : comment facturer mes activités accessoires ?](#)
- [Modèle de facture pour un Freelance](#)



#### Bibliographie

- [Les guides du freelance : trouver ses clients](#)
- [Les guides du freelance : vendre ses prestations](#)
- [Profession: graphiste independant](#)



#### Paroles d'expert

- [C'est quoi le meilleur statut pour un artiste ?](#)
- [Je suis free lance artistique, quel taux de tva ?](#)
- [C'est quoi la différence entre BNC et Micro BNC ?](#)

